

Saint-Martin-d'Hères, le jeudi 16 janvier 2020

Le président de l'Université Grenoble Alpes

à

Mesdames et messieurs les membres du Conseil

d'administration de l'Université Grenoble Alpes

**Convocation au Conseil d'Administration
de l'Université Grenoble Alpes**

Je vous prie de bien vouloir assister au Conseil d'Administration (CA) qui se tiendra le :

**Jeudi 23 janvier 2020
à 9h00
Amphithéâtre 022
Bâtiment IM²AG
60 rue de la chimie
Domaine Universitaire
38400 SAINT-MARTIN-D'HERES**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Election du vice-président ou de la vice-présidente du conseil d'administration
2. Election de vice-présidents fonctionnels
3. Délégation de pouvoir du conseil d'administration au président de l'UGA
4. Elections professionnelles
 - 4.1 Calendrier prévisionnel (pour information)
 - 4.2 Création du Comité Technique de l'UGA (CT)
 - 4.3 Création du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail de l'UGA (CHSCT)
5. Mise en place des groupes de travail thématiques Règlement intérieur (pour information)
6. Augmentation des capacités d'accueil du portail santé (PASS)
7. Questions diverses

Si vous ne pouvez pas être présent à cette séance, vous avez la possibilité de donner une procuration à un membre du Conseil d'Administration, quel que soit son collège. A cet effet, je vous rappelle que nul ne peut être porteur de plus d'une procuration.

Un étudiant titulaire qui ne pourra pas être présent, est prié d'informer son suppléant afin qu'il puisse assister à cette séance en son absence.


Yassine LAKHNECH